

## Conditions particulières pour Delen OnLine

Les présentes « Conditions particulières pour Delen OnLine » (les « Conditions Particulières ») constituent une partie intégrante des Conditions Générales du Négociant (Delen Suisse). Les autres dispositions des Conditions Générales du Négociant continuent à régir les relations entre le Négociant et le client, dans la mesure où il n'y est pas expressément dérogé dans la convention Delen OnLine Consultation ou les présentes Conditions Particulières.

Le Négociant, établi à CH -1204 Genève, 12, rue de Hollande, est inscrit au Registre du Commerce de Genève, Suisse et est soumis, en tant que négociant en valeurs mobilières, à la surveillance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (« FINMA »). Il est soumis aux obligations professionnelles, telles qu'établies notamment par la FINMA relatives au secteur financier et aux différentes circulaires telles que publiées sur le site Internet de ladite FINMA. Le cas échéant, il est soumis aux directives de l'Association suisse des banquiers. Le Négociant est inscrit au Registre du Commerce de Genève sous le numéro CH-660-1216996-7 (Delen Suisse SA).

### 1. Description des services Delen OnLine

**1.1.** Les services Delen OnLine sont accessibles via le site spécifié sur la documentation technique remise par ailleurs (mode d'emploi, voir point 2.1.). Les «services consultatifs» évoqués dans le présent texte correspondent aux services consultatifs on-line.

**1.2.** Le Site se décompose en deux sections. D'une part une section publique, à laquelle tout le monde a accès, où l'on peut trouver des informations générales concernant les services Delen OnLine. D'autre part, une section réservée aux clients ayant déjà ouvert un compte auprès du Négociant (la « Section Clients ») et qui ont souscrit à la convention Delen OnLine. Cette section est accessible seulement après une procédure de login réussie au sens de l'article 2. des présentes Conditions Particulières et, par son biais, le Négociant fournit certains services financiers on-line à ses clients.

**1.3.** La Section Clients offre tout d'abord la possibilité au client ayant souscrit à la convention Delen OnLine Consultation de bénéficier des services on-line suivants :

- l'accès à diverses informations de nature financière ;
- la consultation, l'impression de la situation de ses comptes (espèces et titres) et le relevé historique des transactions effectuées ;
- la possibilité de communiquer avec le Négociant via une messagerie sécurisée accessible par l'intermédiaire du Site.

## **2. Accès aux Services On-line**

**2.1.** Afin de pouvoir accéder à la Section Clients, le client a besoin de se conformer aux configurations techniques (hardware et software) décrites sur la section publique du Site ainsi que dans le mode d'emploi à lui remis par le Négociant en annexe à la convention Delen OnLine Consultation. Le mode d'emploi fait partie intégrante des présentes Conditions Particulières.

Le client ne pourra accéder à la Section Clients qu'une fois qu'il aura retourné au Négociant la convention Delen OnLine Consultation dûment datée et signée.

Après avoir reçu un exemplaire du document susmentionné et – en cas de conclusion de la convention Delen OnLine à distance – après l'expiration du délai de rétractation visé à l'article 11ci-dessous, le Négociant adresse au client une lettre recommandée avec accusé de réception ou, sur instruction du client, met à sa disposition chez le Négociant une lettre, dans laquelle il lui fournit (i) un identifiant et (ii) un code d'accès pour sa première connexion à la Section Clients ainsi que (iii) les coordonnées et horaires d'ouverture de son service d'assistance technique. Sauf stipulation expresse contraire, ces éléments seront transmis au client aux risques et périls de ce dernier. Lors de sa première connexion à la Section Clients, le client devra choisir un code PIN (qui remplace le code PIN initial). L'identifiant, Digipass et le code obtenu par le Digipass (à l'aide de son code PIN personnalisé) du client constituent ses <Eléments d'identification> pour l'accès à la Section Clients.

Pour chaque accès ultérieur à la Section Clients, le client devra introduire son identifiant, et le code qu'il optient à l'aide de son Digipass.

Le client peut alors avoir accès à la Section Clients par tout moyen adéquat quel que soit son emplacement du moment qu'il utilise un terminal répondant aux configurations techniques mentionnées ci-avant.

**2.2.** Le Négociant bloquera automatiquement l'accès à la Section Clients moyennant les Eléments d'identification remis au client après 3 tentatives de connexion à la Section Clients infructueuses ou après 3 mois sans connexion, jusqu'à ce que la réactivation des Eléments d'identification soit sollicitée par écrit par le client.

**2.3.** Dans l'hypothèse d'un compte-joint ou d'un compte indivis, chaque co-titulaire doit signer la convention Delen OnLine Consultation et reçoit alors des Eléments d'identification qui lui sont personnels.

**2.4.** Lorsque le client désigne un (ou plusieurs) mandataire(s), ce(s) mandataire(s) reçoit(reçoivent) des Eléments d'identification qui lui(leur) sont personnels.

La Section Clients ne pourra cependant être utilisée par un mandataire que si au moins un des titulaires du compte lui a accordé un mandat spécial à cet effet, dit « procuration pour l'accès aux Services Consultatifs ». Les pouvoirs du mandataire ne sauraient s'étendre au-delà des pouvoirs reconnus à son mandat et peuvent, le cas échéant, être limités par les termes de la procuration susmentionnée.

Toute limitation ou révocation du pouvoir accordé par le client au mandataire entraîne, selon les circonstances, le lendemain du jour où le Négociant en aura été informé par écrit, une restriction voire la suppression totale de l'accès à la Section Clients par ce mandataire.

**2.5.** Vis-à-vis du Négociant, chaque titulaire du compte est entièrement responsable des opérations que son co-titulaire ou mandataire réalisera par le biais de la Section Clients.

**2.6.** Le Négociant se réserve le droit de modifier, de restreindre ou de supprimer, notamment en fonction de la personnalité du client, certains des Services On-line respectivement de fournir de nouveaux Services On-line ou encore d'offrir des fonctionnalités supplémentaires. Le client sera informé de ces changements par le

Négociant selon le mode de communication jugé le plus approprié par cette dernière. Le client aura accès à ces nouveaux services après avoir valablement accepté ces modifications selon les indications fournies par le Négociant.

Le Négociant se réserve également le droit de bloquer, temporairement ou définitivement, sans mise en demeure préalable, l'accès aux Services On-line pour des motifs légitimes ou en cas de manquement grave par le client à ses obligations contractuelles.

### **3. Sécurité**

**3.1.** Les Eléments d'identification restent la propriété du Négociant. Le client s'engage à ne pas les communiquer à un tiers et de s'assurer en permanence que ses Eléments d'identification soient gardés à l'abri de toute personne tierce. Le client s'engage à préserver le caractère secret et à ne pas donner accès à un tiers à ses Eléments d'identification, qui restent des instruments personnels au client. A cet effet, il s'abstient de toute démarche, notamment le fait de les noter par écrit voire de les conserver de manière à en faciliter l'accès à des tiers.

Afin de réduire le risque d'accès par des personnes non autorisées à ses Eléments d'identification, le client

- est invité à modifier son mot de passe régulièrement ;
- ne doit se connecter que directement au Site et non pas indirectement, p.ex. à travers des liens.

Tout accès indirect par le client au Site se fait à ses propres risques.

Le client s'engage par ailleurs à respecter strictement l'ensemble des consignes de sécurité qui lui seront remises par Négociant, et en particulier les dispositions du mode d'emploi. Les consignes de sécurité remises au client au fil du temps font partie intégrante des présentes Conditions Particulières. Au cas où le mode d'emploi annexé à la convention Delen OnLine Consultation serait contradictoire avec celui figurant sur le Site, le client suivra les indications figurant sur le Site.

Le client assume toutes les conséquences dommageables qui lui sont imputables ou qui sont imputables au Négociant suite au non respect par le client de ses obligations prémentionnées, et notamment les conséquences dommageables pouvant résulter de la divulgation de ses Eléments d'identification en raison d'un manquement à l'une de ses obligations susmentionnées, notamment en cas de perte, de vol ou d'utilisation frauduleuse de ses Eléments d'identification. En cas de perte ou de vol de ses Eléments d'identification, leur remplacement se fera aux frais exclusifs du client.

**3.2.** Dès le constat d'abus, de la présomption ou d'un risque d'abus, le client doit immédiatement modifier son mot de passe personnel. Il informera le Négociant de la survenance d'une opération illicite dans les plus brefs délais par téléphone au +41 22 317 00 00 au service Compliance dans un premier temps puis par lettre recommandée avec accusé de réception et sollicitera l'octroi d'un nouvel identifiant et d'un nouveau code d'accès de réinitialisation. Ceci vaut également en cas de perte, de vol, d'oubli et, en cas d'envoi postal des Eléments d'identification par le Négociant au client, de la non-réception par le client dans un délai raisonnable des Eléments d'identification.

Dès réception de la notification par le client, le Négociant s'engage à bloquer l'accès à la Section Clients au moyen des Eléments d'identification suspects dans un délai de 48 heures maximum et ce jusqu'à l'envoi de son nouvel identifiant et d'un nouveau code d'accès de réinitialisation au client.

Tant que le client n'aura pas procédé à une telle notification auprès du Négociant, le client supportera toutes les conséquences dommageables directes ou indirectes liées à l'utilisation de la Section Clients par un tiers non autorisé au moyen de ses Eléments d'identification.

Cependant, en cas de déclaration frauduleuse ou de faute lourde de la part du client, notamment s'il ne s'est pas conformé aux mesures de sécurité décrites dans les présentes Conditions Particulières ou au mode d'emploi et à toute autre mesure de sécurité raisonnable nécessaire et utile à chaque moment à la lumière des

circonstances, le client continue à être responsable de l'utilisation de ses Eléments d'identification même après que les procédures de blocage et de notifications dont il est question ci-avant ont été accomplies.

**3.3.** Le client reconnaît et accepte que si des informations sont sollicitées au moyen des Eléments d'identification, le Négociant est dispensé d'effectuer tout autre contrôle d'identité supplémentaire.

**3.4.** Le Négociant s'efforce de mettre en place des systèmes de sécurité conformes aux développements technologiques. Des systèmes de protection sont ainsi mis en place contre des formes connues et dépiçtables de virus et de fraude informatique. Le Négociant ne peut toutefois fournir aucune garantie concernant la sécurité ou l'inviolabilité du système informatique dont il a la charge et le client accepte les dommages potentiels qui peuvent survenir.

Cependant, le Négociant n'est pas responsable en cas d'accès, de tentative d'accès et/ou d'une utilisation abusive, illicite ou non-conforme des Services On-line tant par le client lui-même que par des tiers et le client devra le cas échéant tenir le Négociant quitte et indemne de toute somme qu'il pourrait être amenée à verser à cet égard. De même, le Négociant ne saurait être tenu responsable des conséquences dommageables résultant d'une atteinte à son système informatique.

**3.5.** En conséquence, dans les hypothèses visées sub. 3.3. et 3.4., sauf faute lourde du Négociant, celui-ci est dégagé de son obligation de restitution des avoirs déposés par son client et qui ont été détournés du fait des événements susmentionnés et ne peut pas être tenu responsable des dommages subis en raison desdits événements ou de la suppression subséquente de l'accès à la Section Clients.

#### **4. Equipements informatiques**

Le client est tenu de prendre toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que les caractéristiques techniques de son ordinateur et de son abonnement à Internet lui permettent la consultation des informations et l'accès aux Services On-line offerts par le Négociant et d'assurer la compatibilité de son logiciel de navigation avec les caractéristiques du Site du Négociant. Le client se réfère pour cela au mode d'emploi relatif au Site remis par le Négociant et également à sa disposition sur le Site.

Le client est entièrement responsable du fonctionnement correct de son équipement informatique, son modem et sa ligne téléphonique, ainsi que de sa liaison à Internet. Le client aura pris soin de veiller à ce que cet équipement ne présente pas de problème ou de virus apparent et mettra tout en œuvre pour préserver cette sécurité.

Il appartient par ailleurs au client de choisir son fournisseur de services de télécommunications et de fixer les modalités de ses relations avec ce dernier. Le Négociant ne saurait être responsable des risques relatifs à l'accès et à la transmission à distance de ou au client, notamment en cas de conflit opposant le client aux fournisseurs de services de télécommunications en relation avec le caractère confidentiel des données transmises, le coût de transmission, la maintenance des lignes téléphoniques et des structures Internet ou encore les interruptions de service.

#### **5. Informations financières**

**5.1.** Dans le cadre de la fourniture des Services On-line, le Négociant donne accès à différentes informations financières, telles que des valeurs de marché, fournies par différents distributeurs d'informations.

Le client reconnaît avoir pris connaissance de l'annexe 1 de la convention Delen OnLine concernant ces fournisseurs d'informations et en accepter le contenu.

Le Négociant donne au client un droit non exclusif et non transférable d'utiliser cette information. Cet usage ne peut cependant se réaliser que par la réception et la consultation de l'information par le client sur son terminal. Par terminal, on entend chaque appareil individualisé, portable ou fixe, où le Négociant et/ou son client peuvent recevoir l'information, la consulter, l'aménager, et/ou la demander et/ou la montrer, cela sans restrictions ni limitations, qu'il s'agisse d'écran d'ordinateur, d'écran d'image, de terminal, de «personal computer» ou de «pagers».

Le Négociant est autorisé à demander au client de lui fournir une déclaration reprenant le nombre réel de terminaux concernés par la présente convention sur lesquels l'information est disponible. Cette déclaration sera éventuellement complétée par une déclaration du comptable du client qui pourra confirmer que la déclaration est correcte et reflète la réalité. Cette dernière déclaration est réalisée aux frais du client.

L'information est fournie, par le Négociant, pour un usage strictement personnel du client. Le client s'abstiendra de toute divulgation publique de l'information, sauf autorisation expresse du Négociant à cet effet, et cela que l'information ait été retravaillée ou non et quel que soit le moyen de communication. Plus particulièrement, le client s'interdit de communiquer cette information, de reproduire ou de reconstituer ces informations afin de les communiquer à des tiers par quelque moyen que ce soit.

Le client se porte fort du respect de cette clause par toute personne à qui il permettra d'accéder à la Section Clients au moyen de ses Eléments d'identification.

**5.2.** Les droits de propriété intellectuelle concernant les Services On-line et les informations contenues dans les divers documents remis par le Négociant en vue de la fourniture des Services On-line sont détenus par le Négociant ou par la partie fournissant l'information ou le service concerné. Ces droits de propriété intellectuelle couvrent aussi bien l'ensemble que toute partie de l'information concernée, même s'il s'agit d'une transformation du contenu, ou d'une prestation réalisée par un autre intermédiaire que le Négociant ou la partie fournissant l'information.

**5.3.** En cas de non-respect par le client des dispositions susmentionnées, la responsabilité de ce dernier pourra être engagée à l'égard du Négociant et des distributeurs d'informations concernés.

**5.4.** Les informations financières fournies par le Négociant via la Section Clients se basant sur des informations fournies par des tiers, le Négociant n'assume aucune responsabilité quant à leur qualité et leur exactitude.

## **6. Services On-line**

### **6.1. Services Consultatifs**

**6.1.1.** Le Négociant fournit des informations de nature financière au client par le biais de la Section Clients. Il ne fournit par contre aucun conseil en investissement en cas de recours aux Services On-line par le client.

Les informations indiquées par le Négociant dans la Section Clients qu'elles soient de nature générale (telles que des informations de marché) ou de nature spécifique (tels que des produits d'investissement) sont fournies sans aucune responsabilité ou obligation de la part du Négociant et ne peuvent en aucun cas être considérées comme étant des informations complètes ou à jour sur les sujets concernés.

Sauf stipulation contraire, l'utilisation des fonctionnalités de la Section Clients ne constitue pas un conseil en investissement. Les informations financières fournies au client sont des informations recueillies par le Négociant auprès de différentes sources et reproduites telles quelles dans la Section Clients et consistent en des informations factuelles qui diffèrent totalement de conseils personnalisés donnés en fonction de la situation personnelle de chaque client que le Négociant offre par ailleurs. Le client ne pourra considérer les informations de marché et de produits d'investissement figurant dans la Section Clients comme des conseils

en placement mais est invité à consulter le Négociant en relation avec tous les investissements qu'il souhaite effectuer.

**6.1.2.** Plus particulièrement, le client reconnaît que les informations de nature financières reprises dans la Section Clients sont des données produites à un certain moment et ne seront plus nécessairement exactes après cette publication.

**6.1.3.** Par le biais de la Section Clients, le Négociant fournit également au client toutes sortes d'informations concernant ses comptes ouverts dans les livres du Négociant (situation de ses comptes -espèces et titres-, relevés historiques des transactions effectuées, extraits de compte, relevés de portefeuille).

La valorisation des avoirs en compte ainsi fournie au client par le Négociant via la Section Clients est, dans tous les cas, indicative et ne saurait être interprétée comme une confirmation de valeur par le Négociant ou comme reflétant leur valeur financière exacte.

De même, les informations fournies au client sont sans préjudice quant aux changements pouvant résulter de l'exécution de toute transaction pendante. De même, en raison des contraintes liées au processus comptable et informatique, le client ne prendra en considération les extraits de compte et les informations sur sa situation financière personnelle, telles que les soldes, que sous réserve des opérations non encore comptabilisées en temps réel.

**6.1.4.** Grâce à son accès sécurisé, le client a la possibilité de télécharger quand il le souhaite ses extraits et relevés de compte ou de portefeuille. Toutefois, le Négociant maintient l'envoi du courrier sous forme papier selon les modalités choisies lors de l'ouverture du compte. Le client a la possibilité de modifier cette fréquence, voir de ne plus recevoir d'extrait de compte et/ou d'évaluation de portefeuille. Le simple fait pour le Client de télécharger ses extraits de compte et/ou son évaluation de portefeuille équivaut à un envoi papier par le Négociant.

Le Négociant publie dans la Section Client les documents d'informations générales nécessaires à toute relation qu'un client peut avoir avec le Négociant (conditions générales, information relative aux risques des instruments financiers, tarification, document d'information générale) et qui sont ainsi à la disposition des clients.

Le Négociant se réserve le droit de modifier en tout temps et sans préavis tout changement qui intervient aux documents d'informations générales et disponibles sur le site dans la Section Clients. Dans la mesure où la loi prévoit une obligation en ce sens, le Négociant notifiera les changements et l'adaptation des documents par voie d'extrait.

**6.1.5.** Toutes informations quelconques transmises par le biais de la Section Clients seront diffusées aux risques et périls du client. En aucun cas, le Négociant ne pourra être rendu responsable d'une mauvaise réception, d'une réception tardive ou de la non-réception des informations transmises par lui au client ou inversement. Les informations fournies à la Section Clients ne sont transmises qu'à titre indicatif et ne sauraient en aucun cas engager le Négociant.

**6.1.6.** Le Négociant n'accepte aucune responsabilité pour les websites ou locations internet de tiers auxquelles le client accède via les « hyperlinks » éventuels qui sont présents sur le Site, ni pour toute information ou « hyperlinks » qui se retrouvent sur ces websites ou emplacements internet.

La mise à disposition des « hyperlinks » ne peut être considérée comme une forme d'avis ni comme un accord sur les données des websites ou emplacements internet avec lesquelles l'hyperlink s'établit.

## **6.2. Dispositions supplémentaires aux Services Consultatifs**

Le client est conscient et accepte que le Négociant puisse lui fournir certaines informations, telles qu'informations relatives au Négociant, informations concernant les instruments financiers, informations concernant la préservation des instruments financiers et des fonds des clients et informations sur les coûts et les frais liés et sur la politique d'exécution des ordres du Négociant, exclusivement par le biais du Site.

Le client se verra notifié par voie électronique (via la messagerie sécurisée du Site ou à l'adresse e-mail fournie par le client dans la convention Delen OnLine conclue avec ce dernier), l'endroit du Site où il peut avoir accès à cette information. Le client s'engage à consulter régulièrement le Site.

Dans la mesure où la loi prévoit une obligation en ce sens, le Négociant notifiera au client d'éventuelles modifications de ces informations par voie électronique en indiquant l'endroit du Site où il peut avoir accès aux informations modifiées.

## **7. Disponibilité et fonctionnement des Services On-line**

**7.1.** Le Négociant s'engage à apporter les meilleurs soins pour assurer l'accès à la Section Clients du Site ainsi que la fourniture des Services On-line mais n'assume à cet égard qu'une obligation de moyens et non de résultat.

Par ailleurs, la responsabilité du Négociant dans le cadre des Services On-line est limitée à la faute lourde et au dol de la part du Négociant.

En cas de problème d'accès au Site, un service technique d'aide est disponible pendant les heures d'ouverture et aux coordonnées telles que mentionnées dans le courrier qui a été adressé au client par le Négociant au moment de sa souscription aux Services On-line.

**7.2.** Il se peut néanmoins que le Site soit provisoirement indisponible pour des motifs variés.

Ainsi, il se peut que le Site soit temporairement indisponible en raison d'une mise en état, d'une maintenance, d'un entretien, d'un développement devenu nécessaire sur le plan technique ou encore pour permettre des interventions techniques nécessaires afin d'améliorer la qualité des services fournis au client par le biais de la Section Clients. Dans ce cas de figure, le Négociant s'engage à tout mettre en œuvre afin de réduire au minimum les désagréments liés à ce type d'interruption et d'en limiter la durée. Dans la mesure du possible, le client sera informé à l'avance du jour et de l'heure de même que de la durée probable de l'interruption.

Il se peut par contre que le Site soit temporairement indisponible pour des motifs hors du contrôle du Négociant tel que notamment :

- le défaut, l'indisponibilité ou les fautes commises par un tiers fournisseur de matériel, software, services ou information, auquel le Négociant doit faire appel pour la mise à disposition ou l'exécution des Services On-line, comme les exploitants des réseaux téléphoniques, des services internet, les fournisseurs d'information, les marchés et les intermédiaires en charge de l'organisation des marchés ;
- la non-disponibilité du service pour une raison quelconque tels que des défauts du réseau Internet ou du réseau téléphonique, problèmes techniques, défaillances de serveur, actions prises par les autorités, guerre ou risque de guerre, insurrection, troubles civils, la non-disponibilité des lignes de communication, interruption des services postaux, traitement automatique électronique des données, transfert de données et autres communications de données ou courants électriques hors du contrôle du Négociant ;
- le vol, la perte, la destruction ou la modification de données, du software ou du matériel informatique suite à l'accès illégal d'un tiers aux systèmes informatiques du Négociant ou du client ;
- un virus, de quelque nature que ce soit, affectant le traitement électronique du Négociant, le dispositif d'accès à la Section Clients et plus généralement au Site ou tout autre dispositif, que ce virus soit originaire du Site, d'Internet en général ou du système informatique du Négociant ou du client ;

- une rupture de la connexion entre le Site et le système informatique du Négociant ou l'impossibilité pour le Négociant d'accéder au Site pour des raisons techniques ;
- une interruption ou un retard des opérations du Négociant dus à un incendie ou autre catastrophe comparable ;
- des actions industrielles tels que grève, lock-out, boycottage et blocus indépendamment du fait de savoir si le Négociant est lui-même partie au conflit ;
- tout autre événement ayant le caractère de force majeure ou de fait du prince.

Dans ce second cas de figure, le Négociant ne sera pas en mesure d'avertir préalablement le client. Il informera néanmoins le client a posteriori, dans la mesure du possible, dans un délai raisonnable de la nature et de la durée probable de l'interruption. Dans le même temps, le Négociant prendra toutes les mesures appropriées pour remédier, dans la mesure du possible, le plus rapidement possible à la situation.

**7.3.** En tout état de cause, le Négociant n'est pas responsable en cas d'inaccessibilité ou de dysfonctionnements du Site ou encore de suspension temporaire de ses Services On-line ou de retard dans la fourniture de ses Services On-line pour quelque raison que ce soit.

En particulier, le Négociant n'assume aucune responsabilité en raison de la fourniture d'informations à la Section Clients, en cas d'indisponibilité du Site.

Par ailleurs, le Négociant ne saurait être tenu pour responsable du dommage direct ou indirect subi par le client et résultant de l'indisponibilité du Site pour quelque motif que ce soit.

Enfin, la responsabilité du Négociant ne saurait être engagée pour d'éventuels dommages que la connexion à son service ou le fait de tiers pourrait causer soit au système informatique du client soit aux données stockées.

## **8. Tarifs et frais**

**8.1.** Les frais globaux liés à l'utilisation des Services On-line – y compris l'ensemble des commissions, charges et dépenses y afférentes - sont mentionnés sur la liste des tarifs du Négociant tel qu'applicable au fil du temps.

**8.2.** La liste des tarifs du Négociant est à la libre disposition du client dans les locaux du Négociant. Par ailleurs, le client recevra la liste des tarifs du Négociant sur simple demande écrite de sa part par courrier ordinaire ou courrier électronique. La liste des tarifs du Négociant est également disponible sur le Site. Dans ce dernier cas, le client se verra notifier par voie électronique (via la messagerie sécurisée du Site ou à l'adresse e-mail fournie par le client dans la convention Delen OnLine conclue avec ce dernier) l'endroit du Site où il peut avoir accès à cette information.

En consultant le Site, le client sera, sauf convention contraire expresse, considéré comme ayant accepté cette liste des tarifs, et plus particulièrement le tarif en question, telle qu'applicable au fil du temps.

**8.3.** Le Négociant se réserve le droit de modifier en tout temps et sans préavis ses conditions de commissions, rémunérations et autres frais dus par le client en relation avec les Services On-line en tenant compte notamment de l'augmentation des frais et du développement du marché. La liste des tarifs du Négociant sera adaptée en fonction de ces modifications et sera tenue à disposition du client dans les conditions telles que décrites ci-dessus. Le client consent formellement à être informé des tarifs ainsi que de toute modification les concernant à travers la publication de la liste des tarifs modifiée sur le Site. Dans la mesure où la loi prévoit une obligation en ce sens, le Négociant notifiera au client d'éventuelles modifications de ces informations par voie électronique (via la messagerie sécurisée du Site ou à l'adresse e-mail fournie par le client dans la convention Delen OnLine conclue avec ce dernier) en indiquant l'endroit du Site où il peut avoir accès aux informations modifiées. Le Négociant se réserve toutefois le droit de lui fournir de telles informations également sur un support papier.



**8.4.** Si le client n'accepte pas la modification de la liste des tarifs, il est en droit de résilier avec effet immédiat la Convention Delen OnLine conclue avec le Négociant.

**8.5.** Le client autorise le Négociant à débiter automatiquement de son compte les montants ainsi dus au Négociant, sans avoir à informer préalablement le client du montant des frais globaux alors applicables à l'utilisation des Services On-line.

**8.6.** Les frais de hardware et de software du client, d'accès à internet, de raccordement ou de connexion de même que les frais de téléphone ou autres frais de communication quelconques, sont entièrement à la charge du client.

## **9. Utilisation des données personnelles**

Le client autorise le Négociant à collecter, à enregistrer et à traiter par système informatique certaines informations nominatives concernant le client ou données relatives à ses avoirs.

Le client peut à sa discrétion refuser de communiquer de telles informations au Négociant et empêcher ainsi le Négociant d'utiliser de telles techniques informatiques. Cependant, un tel refus sera un obstacle à la fourniture des Services On-line par le Négociant voire à la continuation des relations d'affaires entre le Négociant et le client.

Le Négociant ne communiquera pas ces données à des tiers, excepté dans les cas requis par la loi ou s'il a reçu une instruction formelle de la part du client en ce sens.

Le client a un droit d'accès et de rectification des données si ses données sont inexactes ou incomplètes. Pour exercer ces droits, le client pourra s'adresser au Compliance au numéro suivant : 00 41 22 317 00 00.

Le client a le droit de s'opposer au traitement de ses données à des fins de prospection commerciale. Cette opposition pourra se faire sur simple lettre adressée au Négociant.

## **10. Droit de rétractation en cas de conclusion de la convention Delen OnLine à distance**

Le client s'engage à renvoyer au Négociant un exemplaire dûment daté et signé par ses soins de la convention Delen OnLine Consultation, par lettre recommandée avec accusé de réception, au service Compliance à l'adresse du Négociant figurant en introduction des présentes Conditions Particulières.

Le client dispose, à compter de la date de réception par le Négociant de la convention Delen OnLine Consultation dûment datée et signée par le client, d'un délai de (14) quatorze jours calendaires pour se rétracter, sans pénalité et sans indication de motif. Le client pourra exercer son droit de rétractation en envoyant une lettre recommandée avec accusé de réception au service Compliance à l'adresse du Négociant figurant en introduction des présentes Conditions Particulières. Le Négociant commencera à fournir les Services On-line au client seulement après l'expiration de ce délai de rétractation.

## **11. Dispositions diverses**

### **11.1. Modifications des Conditions Particulières**

En particulier en cas de changements de la législation ou de la réglementation applicable au secteur bancaire, de changements dans les pratiques bancaires ou des conditions sur les marchés financiers, le Négociant se réserve le droit de modifier, en tout temps, les présentes Conditions Particulières et/ou d'y ajouter de nouvelles stipulations.

Si le Négociant entend modifier les Conditions Particulières régissant ses relations avec le client ou y ajouter de nouvelles dispositions, il en informera immédiatement ce dernier en lui indiquant les clauses qu'il entend modifier ou ajouter ainsi que la teneur de ces modifications ou ajouts par courrier classique.

Ces modifications peuvent être communiquées au client par le biais du Site et, dans la mesure où la loi prévoit une obligation en ce sens, le client sera informé électroniquement (via la messagerie sécurisée du Site ou à l'adresse e-mail fournie par le client) de l'endroit du Site où il peut avoir accès à cette information.

Le Négociant se réserve toutefois le droit de lui fournir de telles informations également sur un support papier.

Les modifications ou ajouts aux présentes Conditions Particulières sont réputés acceptés si le Négociant ne reçoit pas d'opposition écrite de la part du client par courrier ou via la messagerie sécurisée dans les trente jours de l'expédition par le Négociant des modifications et/ou ajouts.

Dans l'hypothèse où le client entend s'opposer à de tels modifications et/ou ajouts, il a le droit de résilier la relation de compte avec effet immédiat.

## **11.2. Communications entre le Négociant et le client**

Tant pendant les négociations préalables à la conclusion de la Convention Delen OnLine entre le Négociant et le client qu'après la conclusion de ladite convention, les communications entre le Négociant et le client se feront en langue française sauf si le client demande expressément par écrit au Négociant que les communications se fassent en langue anglaise ou néerlandaise.

## **12. Droit applicable et for**

**12.1.** Les négociations préalables à la conclusion de la Convention Delen OnLine entre le Négociant et le client ainsi que les présentes Conditions Particulières sont soumises au droit suisse.

**12.2.** Tous les litiges relatifs à l'exécution ou l'interprétation du présent contrat sont de la compétence exclusive des tribunaux de Genève, Suisse, sous réserve de recours au Tribunal fédéral, sauf le droit pour le Négociant de porter le litige devant une autre juridiction normalement compétente. Toutes les transactions conclues entre le Négociant et le Client dans le cadre de la présente relation sont considérées comme ayant été accomplies dans les locaux du Négociant.

**Genève, le 1<sup>er</sup> septembre 2010**